

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	56 (1927)
Heft:	13
Rubrik:	La dictature de l'ennui

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. Rédaction : comment améliorer une prairie naturelle ?
5. Comptabilité : 1^o compte d'une prairie qui n'a pas reçu d'engrais phosphatés ; 2^o compte d'une prairie ayant reçu des engrais phosphatés.
6. Calcul.

Gruyère.

L. DESSARZIN.

LA DICTATURE DE L'ENNUI

Une grande revue française a signalé l'une des causes de la crise du français, qui me paraît avoir été oubliée par ceux qui ont parlé de ce mal jusqu'ici : *l'ennui*. Elle ne craignait pas de dire que, dans les classes secondaires, c'est d'elles dont il s'agissait, régnait sans plus de conteste et de révolte *la dictature de l'ennui*. Parmi les leçons, celles de français se distinguaient par un ennui de plus épaisse et somnifère qualité.

L'enseignement secondaire est-il seul à souffrir de ce mal ? Et les autres enseignements ? Le vers de La Fontaine ne se justifierait-il pas ici aussi :

Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Les programmes sont élaborés par des pédagogues « d'une austérité toute kantienne » ; ils sont bien indigestes ; souvent ils exigent que les petits absorbent avec dégoût des matières que, deux ans plus tard, ils assimileraient avec plaisir et facilité. Grammaire, orthographe, préparation de compositions, corrections, vocabulaire, toutes ces leçons ne recèlent guère d'attrayantes surprises ; elles ennuyent les élèves et souvent le maître lui-même d'un ennui profond.

Alors..... ?

Alors, on devrait se souvenir que, dans le domaine de l'esprit surtout, un bon travail ne s'accomplit que lorsqu'on s'y met de tout cœur. Et l'on ne s'y donne de tout cœur que lorsqu'on y trouve quelque joie.

On devrait étudier quelque jour les rapports entre l'enseignement du français et la joie, puis l'ennui ; que l'on nous renseigne sur les moyens de mettre moins d'ennui et plus de joie dans ces leçons.

Le devoir et les devoirs doivent-ils nécessairement être ennuyeux ? Depuis quand la tristesse a-t-elle été la marque du travail et du bon élève ? Voire de la sainteté ? Or, trop souvent nos classes sont tristes, et, dans nos classes, les leçons de français..... Je me trompe ? Tant mieux ! Il me serait si agréable d'avoir à me rétracter.....

BEAUGARS.

GLANURES DE VACANCES

Entendu par le rédacteur du *Bulletin* : « Comment ? Vous n'enseignez pas ceci, cela, à l'Ecole normale ? — Nous n'avons pas le temps. — Oh ! vous enseignez tant de choses inutiles ! »

Pour un spécialiste, est inutile tout ce qu'il n'enseigne pas.

— Entendu peu de jours après la précédente réflexion : « Il ne faut jamais demander son avis à un spécialiste sur le programme d'une branche, parce que, pour lui, rien n'est secondaire ».